

de Pas, Justin Cartulaire de la ch. de Val de Aldrymch p. 39
G. 9. 1341 Le bureau et les ch. du monastère de Bruges adressent
à leurs frères de la Val de Aldrymch une lettre d'association de frères
(copie par Gui, frère Willis gracii)

Bruxelles

f. 46
M. 5. 1349 Le bureau et le conseil des ch. de Bruges exposent que Guillaume
de l'Estève (frère de Stapha) bourgeois de Bruges, a légué aux ch. de
USA une somme de 15 l. par an pour le service de Fleure. Les relig. de Bruges
s'engageant à leur payer cette somme sur des terres qui leur viennent
de in Bonstain, sur la paroisse de Kockelare (copie Frater Guillelmuz
frater Willis gracii)

(p. 264 v° latine)
p. 326 v° Philippe-le-bon confirme les pri-
vileges de ses frères de Bruges et exempte les convents de ch. des pays de Flandre
et de l'Artois de toutes les impositions d'église (Brugg. sent. fol. j)

320

C.B. De Ridder documents concernant les ch. et les Sœurs-Grâces de Bruges
in Anal. v. tenuis à l'hist. Eccl. de la Belg. 9 1872 350-353

Le refuge de lequel les ch. de Val-de-Grâce s'étaient retirés à Bruges fut bientôt
trop étroit; leur oncle et leur oncle a. Albrecht & Trabella, vers 1607, on
leur ont dégrèvé v. P. Aertkerus, avec unies 4 autres unies vares, la beloune
Aertkerus lode se leur monnt, vnde l'p. vourment, vnd. Zuster v. 3: vnde v. de Prouwe
vare; deux zuster vages vourment vnd Aertkerus. de K. beloune fongevounef.

- 18.3.1609 Albr. & Trabella verlenen het klooster v. P. Aertkerus v. Bruges k.
- 19.9.1612 Verzaderescheep v. Pijpe Zuster v. Aertkerus om hem het
kerkbedt ont der k. ref te staan.
- 1.1. (1612) den brief mit belichting v. de bisschop v. Bruges an de Aertkerus
fongevounef om de hantwerker zuster te staan.
- 1.1. (1612) brief v. d. Aertkerus v. de bisschop v. de hantwerker v. Bruges
de hantwerker zuster vonden helpe.

(Papiers de l'Etat de l'audience, liass 191, aux Archives
fongevounef des Rois de France. - Copie de A. Van Rossum.)

A.C. De Schrevel. Recueil de documents relatifs aux
troubles religieux en Flandre 1577-1584 2f.

(Soc. d'Emulation de Bruges, Rélayes VIII et X Bruges 1921-1924
RUG 190 c. 8 Bruges)

E. II 319 Extrait des résolutions du magistrat de Bruges (1682)
Il ordonne d'inventorier les livres meubles et immeubles des chapitres, con-
vents et abbayes de Bruges, et de dresser la liste des livres de ces établissements
aux fins d'employer les meilleurs ouvrages à former une bibliothèque
publique.